



SYNDICAT DES
TECHNICIENS,
AGENTS DE MAÎTRISE,
CADRES
OCCITANIE

Déclaration de la CFE CGC Métiers de l'emploi au CSE du 14 mai 2020!

Nous sommes consultés ce jour **sur le plan de reprise d'activité (PRA)** qui se met en place du fait de la crise sanitaire.

Dès le CSE du 30 Avril, notre section avait relayé les inquiétudes du personnel dans l'optique d'un dé-confinement. Les attentes pouvaient être différentes selon le cadre d'emploi, la filière de rattachement, le statut actuel, la situation familiale... Mais les interrogations et les craintes étaient toutes compréhensibles et légitimes.

Contrairement à la phase du confinement, à laquelle personne n'était vraiment préparé, cette phase de dé-confinement a été annoncée suffisamment à l'avance pour permettre à nos dirigeants d'anticiper la reprise dans le respect des conditions de travail des salariés, dans la sécurisation de leur santé et dans la préservation de nos missions de service public.

D'après les informations qui nous sont remontées du terrain, nous avons pu constater que le retour des agents sur leur site de rattachement se prépare dans d'assez bonnes conditions : livraison des kits individuels, adaptation des locaux, désinfection... Les prérequis sont respectés dans le respect strict des consignes données par le Ministère du Travail.

Premières livraisons des kits agent et des masques pour les DE, pas d'ESI physique avant juin, maintien des agents en garde d'enfant ou en situation à risque à domicile, priorisation du télétravail, retour progressif des agents avec des rotations et des seuils de présentéisme à ne pas dépasser, délai supplémentaire d'une semaine par rapport à la date nationale du 11, protocole de gestion des situations d'urgence validé par le Médecin du travail... Tout cela va aussi dans le bon sens.

Tout comme la mobilisation d'équipes restreintes ELD/Agents cette semaine pour organiser la délivrance des services à compter du 18 : qui mieux qu'eux pour déterminer la redéfinition des espaces, la sécurisation des personnes, les sens de circulation ? Et qui mieux que ces collègues qui vont travailler sur place pour choisir **GO ou NO GO** ?

Nous leur faisons confiance ainsi qu'à la direction pour ne prendre aucun risque et ne rouvrir que dans des conditions optimales.

Nous
restons à
vos côtés



SYNDICAT DES
TECHNICIENS,
AGENTS DE MAÎTRISE,
CADRES
OCCITANIE

Alors bien-sûr, rien n'est parfait, et beaucoup de choses restent à construire ou à consolider. Et il y aura certainement des loupés. Ainsi que des situations individuelles et collectives à prendre en compte. C'est inéluctable. Certaines agences ne rouvriront peut-être pas tout de suite. Et des interrogations subsistent du fait d'éléments extérieurs difficilement maîtrisables, comme les modalités de réouverture des écoles ou la réaction de nos publics face aux annonces de réouverture de nos agences. Et il y aura forcément un temps d'appropriation de tous les nouveaux process de sécurité sanitaire qui vont bousculer nos habitudes de travail.

Nous pensons aux managers qui vont encore devoir déployer des trésors d'ingéniosité et d'adaptation pour permettre à leurs équipes de reprendre le plus sereinement possible ; il va falloir maintenir le lien sur la durée, accompagner, sécuriser, écouter et entendre...Encore un challenge dont on ne mesure encore pas toute l'ampleur !

Et nous restons inquiets par rapport à certains points qui nous apparaissent comme encore insuffisamment sécurisés à ce jour :

- Le fait que les masques ne soient pas obligatoires pour les DE qui viendront en agence constitue un facteur de stress pour nombre d'agents,
- Le renouvellement du stock des outils sanitaires livrés cette semaine, avec des quantités qui restent limitées, nécessite une sécurisation simple et non chronophage pour les ELD,
- La question du respect des règles de distanciation devant les sites ou dans le sas en l'absence d'agents de sécurité, notamment sur des sites plus exposés, doit faire l'objet d'une attention renforcée,
- La gestion de l'accueil, du vidéo portier et des files d'attente qui s'annonce complexe entre flux et RDV, et un risque de flux important avec la communication nationale sur la réouverture de nos agences dès le 18,
- La rotation des PC interroge, tout comme la pérennisation du télétravail sur des quotités de temps inédites,
- La gestion des congés d'été peut également se complexifier, avec l'impact du report du reliquat de 2019,
- Le devenir des équipes MRS, des équipes CRE et des agents de certains services support reste bien flou,
- Et le report de la BDE laisse des sites en sous-effectif pour encore quelques temps.

Tout ça dans un contexte économique qui va mettre une pression maximale dans les mois à venir et remettre en question nos orientations stratégiques avec des effets immédiats (sur le déploiement attendu du CRI et la fin des phases pilote pour le pack de démarrage).

Nous
restons à
vos côtés



Nous sommes bien conscients qu'il nous faut assurer **nos MISSIONS** en faveur des demandeurs d'emploi et des entreprises en mobilisant à nouveau le maximum de nos ressources. Et permettre aux agents qui en ont été privés et le souhaitent de retrouver leur lieu de travail et leurs collègues.

Nous n'avons pas hésité à nous associer à la procédure de Danger grave et imminent (DGI) qui a été lancée au début du confinement car les conditions n'étaient alors pas réunies pour permettre au personnel de travailler dans des conditions sécurisées. C'était notre rôle de représentants du personnel. **Et nous n'osons même pas imaginer ce qui aurait pu se passer si nous n'avions pas signé l'accord QVT et l'accord TH** (ce qui a permis à 20% des agents d'être équipés et déjà familiarisés avec le télétravail) ou s'il n'y avait pas eu le projet « 1 agent 1 portable » (ce qui nous a permis de disposer d'une ressource informatique que d'autres institutions publiques nous ont enviée).

Aujourd'hui, la situation est totalement différente et nous constatons que beaucoup d'efforts ont été faits pour que les conditions de retour soient sécurisées en tenant compte des préconisations de tous les experts sanitaires.

Et au-delà de l'organisation, ce sont les comportements individuels qui vont maintenant être essentiels.

Alors, sans excès de confiance, de manière raisonnable, vigilante et RESPONSABLE au regard des interrogations qui subsistent, nous émettons ce jour un avis d'abstention.

Nous demandons à la direction de bien respecter la progressivité du plan, la recherche de l'atteinte des objectifs ne devant pas obérer la nécessité de stabiliser les organisations, d'accompagner tous les personnels et de tenir compte d'un contexte tout à fait exceptionnel. Le reporting doit également être limité au strict nécessaire.

La Direction doit enfin s'engager à approvisionner régulièrement les agences, en tenant compte de l'effectif du site, **sans que cela soit une charge supplémentaire pour les ELD ou une source d'inquiétude pour les agents.**

Contact syndicat.cfe-cgc-occitanie@pole-emploi.fr pour poser vos questions



Nous
restons à
vos côtés

